



“ moi, j’vais aux Matinées
Rencontre Eveil
du Relais Petite Enfance ”



OCSIGÈNE

CENTRE SOCIOCULTUREL
INTERCOMMUNAL

02 41 56 46 94
petite.enfance@ocsigene.fr

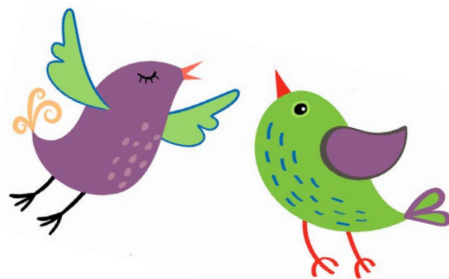
18 RUE DE L'ANJOU
49280 SAINT LÉGER SOUS CHOLET


Le Choletais
L'audace pour réussir



JANVIER
JUN 2022

“ Une Matinée Rencontre Eveil... c'est quoi ? ”



GRATUIT / Aucune adhésion

DES ACTIONS

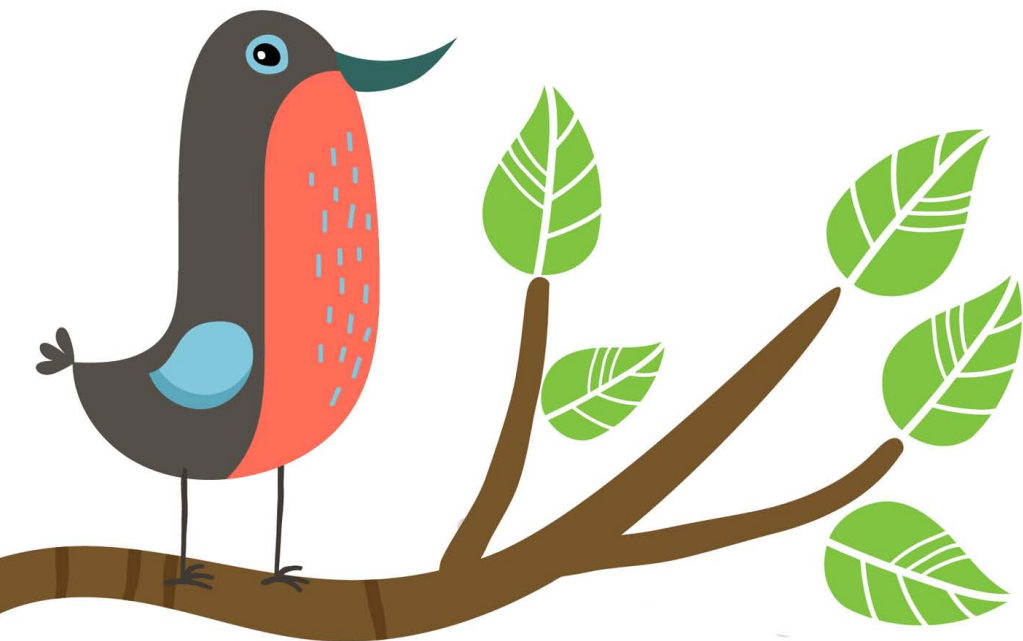
UN LIEU DE SOCIALISATION...

- Pour les **bébés et les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte** (assistants maternels, parents, grands-parents...)
- Un lieu de socialisation
- Un temps d'accueil et de bonjour...
- Des activités d'éveil...
- Et des jeux libres...

Matinées du RPE, actions de professionnalisation des assistants maternels, actions en lien avec l'animation famille, rencontres en soirée...

DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES...

- Eveil musical
- Psychomotricité
- Eveil sensoriel
- Jeux de transvasement...



Communication réalisée par le CSI Ocsigène

“ En matinée, il y a quelques règles ! ”

Pour le bien des petits et des grands...

Convivialité _

- **Partager le plaisir de se rencontrer et d'échanger** sur des sujets relatifs à la petite enfance. (Aucune question administrative ne peut être abordée lors de ces matinées).
- **Accueillir** les nouveaux arrivants (adultes et enfants).
- **S'entraider** entre adultes.

Respect _

- Faire preuve de **discretion et de tolérance**, dans les conversations et les attitudes, vis à vis des enfants, des familles et des participants. “ discretion professionnelle ”.
- **Accepter les différences** (cultures, éducations, ...)
- **Prendre en compte le rythme et l'état de santé de l'enfant** : “ L'enfant malade et contagieux est mieux au chaud à la maison ”.
- **Maîtriser la parole et les mots** en présence de l'enfant.

Sécurité _

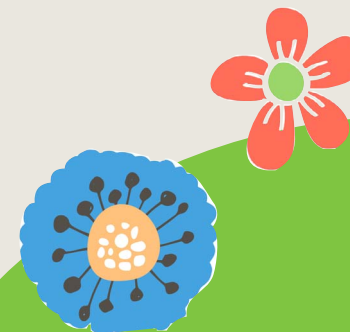
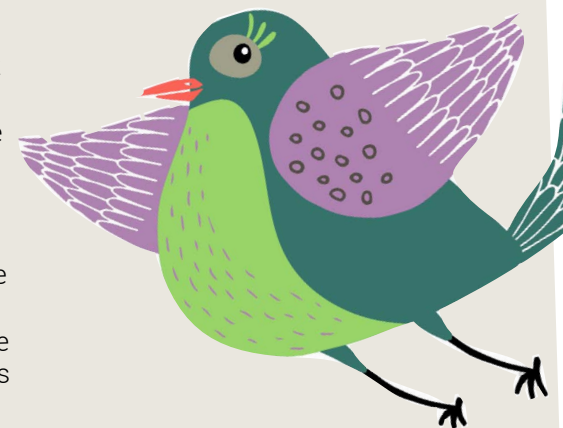
- L'enfant est **sous la responsabilité** de l'adulte référent.
- Avoir une **vigilance** accrue compte tenu de l'utilisation partagée des locaux (petits objets ou jeux non adaptés).
- **Respecter les normes de sécurité** (issue de secours, extincteur, nombre de personnes autorisées dans la salle).

Participation Active _

- **S'impliquer** tout au long de la matinée (aménagement et/ou rangement de l'espace).
- **Partager ses idées de manière constructive** pour faire évoluer les matinées.
- **Être force de propositions.**

Accompagnement _

- **Observer, rassurer et écouter l'enfant** : lui faire confiance.
- **Veiller à son bien-être.** “ L'enfant a des compétences pour découvrir par lui même : lui laisser le plaisir de l'exploration ”.
- Pour **être disponible** auprès de l'enfant, l'utilisation du téléphone et de l'appareil photo doit rester limitée.



Ne pas jeter sur la voie publique.

“Place au programme !” [DES MATINEES]

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTIONS dans le respect du **protocole en vigueur**.
Inscriptions au **02 41 56 46 94** et par mail à **petite.enfance@ocsigene.fr**, selon le **calendrier établi** (voir ci-dessous).

!/ \ Merci de nous prévenir de votre absence ou celle d'enfants.

Inscriptions les **03 et 05 janvier**

VEND. 07 JANVIER

- Contes et Zik

VEND. 04 FÉVRIER

- Contes et Zik

Inscriptions les **14 et 23 février**

VEND. 18 MARS

- Malle aux trésors

VEND. 01 AVRIL

- Psychomotricité

VEND. 29 AVRIL

- Psychomotricité

Inscriptions les **20 et 25 avril**

VEND. 13 MAI

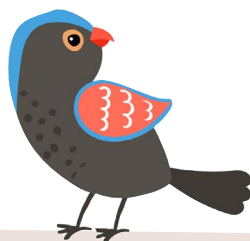
- Inspiration Montessori

VEND. 10 JUIN

- Jeux d'adresse

VEND. 24 JUIN

- Ça mouille



C'EST OÙ ?

A la Maison de l'Enfance
(AELA)

16 Bis Rue du Petit Anjou
49280 Saint-Léger-sous-Cholet

ET QUAND ?

10h30 à 12h00

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES DU RELAIS PETITE ENFANCE

Au CSI, **le lundi** de 14h00
à 16h00 et **le mercredi** de
10h00 à 12h00.

En dehors de ces horaires,
n'hésitez pas à laisser un
message.

PERMANENCES
SUR LES COMMUNES
Uniquement sur rendez-vous.



- Protocole sanitaire -

RÈGLES GÉNÉRALES

- Dans un souci de qualité d'accueil, **le RPE souhaite limiter le nombre de participants à 20 personnes** (adultes et enfants) sur inscription.

- **PASS SANITAIRE** obligatoire.

- Tous les adultes, intervenant, animatrices, assistant maternel, doivent obligatoirement **porter un masque** dans les locaux fermés.

- Respecter au maximum **la distanciation d'un mètre** avec les adultes.

- Il sera demandé à tous les participants adultes de **se laver les mains** au gel hydroalcoolique et aux enfants marchants de se laver les mains à l'eau et au savon avant de commencer l'activité.

HYGIÈNE ET DÉSINFECTION

- La salle utilisée aura au préalable été nettoyée, le sol désinfecté et les surfaces de contact désinfectées (tables, chaises, poignées, portemanteaux, toilettes, lavabos).

- **Les jeux et le matériel** mis à disposition par le RPE ont été nettoyés et désinfectés avant chaque utilisation.

- Les coins jeux restés en place sur les lieux d'animation seront recouverts de draps afin que les enfants ne les touchent pas.

- Après l'animation les animatrices **désinfecteront les zones de contacts de la salle utilisée** (tables, chaises, poignée de porte), **lavage et désinfection** des sols et des WC.



Août 2021

“Place au programme !” [DES SOIREEES DE PROFESSIONNALISATION]

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES !

Pour l'ensemble des rencontres ; Pass sanitaire obligatoire.

TEMPS D'ANALYSE DE LA PRATIQUE

RÉSERVÉS AUX ASSISTANTS MATERNELS

Animé par Agnès Gontier

Jeudi 3 mars 2022

Jeudi 16 juin 2022

20h00

Foyer des Jeunes de la Séguinière

SOIRÉE D'INFORMATION SUR LA CONVENTION NATIONALE DES PARTICULIERS EMPLOYEURS ET EMPLOI À DOMICILE applicable

au 1er janvier 2022

PARENTS EMPLOYEURS ET ASSISTANTS
MATERNELS

Mardi 11 janvier 2022

20h00 - Pôle Culturel - Saint Léger
Sous Cholet

